

COMMUNE DE BERLOZ

AVIS - URBANISME

L'administration communale fait savoir que M. David MISSAIRE, demeurant rue des Ecoles 43 à 4257 Berloz, a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis même adresse, cadastré 1^{ère} division, section A n°68P.

Le projet consiste en LA REGULATISATION DE TRANSFORMATIONS ET LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE A APPARTEMENTS. Vu le gabarit du projet présenté, le Collège communal réalise l'enquête publique conformément à l'article 4 du CWATUP : « ...Le Gouvernement ou la Commune peuvent décider de toutes formes supplémentaires d'information, de publicité et de consultations. ».

Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du mercredi 7 juin au jeudi 22 juin 2017 inclus.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, ainsi que les samedis de permanence de 9.00 à 12.00 heures.

Des explications techniques seront fournies le jeudi 15 juin 2017, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées lors de la clôture d'enquête, le jeudi 22 juin 2017 de 14.30 à 15.00 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 6 juin 2017.

Le Bourgmestre,

Sceau

Joseph Dedry